

La lettre d'information

juillet 2018

N°119

Bulletin d'information de l'Association Philatélique Champenoise — Région III — n° 41

Directeur de Publication,

Rédacteur en Chef :

Patrice MICHELET

Ont participé à ce numéro :

Patrice MICHELET, Jean RENAULD

Le mot du président

Dans ce numéro :

Adhésion, jeux	2
Retour sur PARIS Philex 2018	3
Hommage au Général Gouraud	4
Le timbre-poste (3)	5

Patrice MICHELET

Jeunesse : Fin d'année scolaire à RECY



L'année scolaire de notre atelier jeunesse a pris fin vendredi 29 juin à l'école Fernand VITRY de RECY. Monsieur WALTER, maire de la commune, est venu en personne remettre les classeurs de timbres, mais surtout (moment très attendu par les enfants et leurs parents), les *collectors* de timbres composés d'après les dessins des neuf élèves. **Charlotte** avait choisi comme thème les félins, **Enzo** le basket-ball, **Julien** et **Mattéo** le vélo, **Lisa** les chats, **Maelyss** les chiens, **Noémie** le football, **Sybile** la montagne et **Violette** les animaux de compagnie.

Les animateurs de la section jeunesse vont pouvoir goûter quelques semaines de vacances bien méritées avant la rentrée de septembre ...



Réunions Mensuelles

Salle de Malte, 20 rue du Lycée
CHALONS EN CHAMPAGNE
à 20 h 30

- * Vendredi 7 septembre 2018
- * Vendredi 5 octobre 2018
- * Vendredi 2 novembre 2018
- * Vendredi 7 décembre 2018
- * Vendredi 4 janvier 2019
- * Vendredi 1er février 2019



ASSOCIATION PHILATELIQUE CHAMPENOISE
45 bis, Avenue du Général de Gaulle 51000 Châlons-en-Champagne
Internet : www.ass-phil-champ.fr - Tél : 03.26.65.63.43 - Mail : contact@ass-phil-champ.fr



Adhésion

Une nouvelle adhérente est venue à notre rencontre à l'occasion de la bourse multicollections de l'Épine le 15 avril. Il s'agit de Madame **Edith JOLLY** demeurant à Broyes (51). Bienvenue parmi nous. L'A.P.C. compte désormais **67** adhérents.

Jeux

Rappel des questions et réponses au jeu du No 118 d'avril 2018 :

Question 1 : Pourquoi les timbres en nouveaux Francs, apparus le 1er janvier 1960, n'ont-ils pas été utilisés immédiatement dans tous les départements ?

Réponse : La réforme monétaire n'étant pas encore appliquée à la Martinique, en Guadeloupe et en Guyane, qui utilisent les timbres de métropole depuis 1949, ces départements d'outre-mer ont continué à employer les timbres en anciens Francs jusqu'à l'épuisement de leurs réserves, en mars 1963 en Martinique et en Guadeloupe, au cours du second semestre en Guyane.



Question 2 : Quelle particularité présente le carnet de France émis le 7 juillet 1955 ?



Réponse : C'est le premier carnet non plié. Il comporte 10 timbres à 12 francs Marianne de Muller (YT No 1010).

Ce timbre a été émis uniquement en carnet à plier sans couverture cartonnée. Il servait à affranchir les cartes postales de plus de 5 mots (tarif du 6-1-49 au 1-7-57)

Question 3 : Quelle est la particularité des timbres d'usage courant français émis entre janvier 2002 et décembre 2004 ?

Réponse : Ils comportent les initiales **RF** et non plus la mention **République Française**.

Lors du passage du franc à l'euro, la mise en page des timbres « Marianne de Luquet » a été modifiée et la mention du pays représentée par le sigle **RF**.



1997

2002

Depuis le 1er janvier 2005, les timbres français portent la mention **FRANCE**, conformément à la règle de l'UPU qui prévoit d'indiquer le nom du pays et non son régime politique.



2005

Question 4 : Ce timbre comporte une erreur. Laquelle ?



Réponse : Sur ce timbre d'Irlande (**Éire** en irlandais), la carte du pays englobe toute l'île, incluant l'Irlande du Nord, l'une des quatre nations constitutives du Royaume Uni. Avec le traité anglo-irlandais, l'Irlande accède à l'indépendance en 1922 mais l'Irlande du Nord quitte le nouvel État libre d'Irlande le lendemain de sa création. En 1937, la Constitution républicaine de l'Irlande est adoptée. En 1949, l'Irlande se déclare officiellement république.



Un seul apéciste a participé et donné les bonnes réponses : **Pascal GUISET**.

Jeu du No 119

De quels pays proviennent les timbres ci-contre ?



Timbre 1



Timbre 2



Timbre 3



Timbre 4

Envoyez vos réponses au Président Patrice MICHELET avant le 1er septembre 2018.

Les gagnants recevront un lot philatélique.

Retour sur Paris Philex 2018

Paris Philex 2018 a refermé ses portes le dimanche 10 juin et, de l'avis unanime des différents organisateurs, cette deuxième édition « nouvelle formule » fut une grande réussite.



Au fil de ces quatre jours, près de 20 000 visiteurs ont pu apprécier la qualité et la diversité du salon.

Phil@poste a proposé de nombreux produits philatéliques et oblitérations. Les animations diverses et variées ont été appréciées de tous : expositions de l'Académie de Philatélie et du Musée de la Poste, présence de l'Atelier des monnaies, dédicaces des graveurs ...

La FFAP organisait le Championnat de France de Philatélie, une compétition de haut niveau. 145 exposants ont participé dans toutes les classes de la philatélie. 26 médailles d'Or et 38 de Grand vermeil ont été décernées, dont deux médailles de Grand Vermeil à **André BERNARD** (Charleville) et **Jean-François LOGETTE** (Philapostel) pour la région Champagne-Ardenne.



91ème congrès de la F.F.A.P.

Le samedi 9 juin, la FFAP tenait son 91ème congrès dans l'amphithéâtre de la Maison des Océans, dans une ambiance sereine et conviviale. 365 associations étaient présentes ou représentées, soit 618 délégués présents ou représentés.

Gilles Livchitz, Directeur de Phil@poste et Président de l'ADPhile était présent en compagnie de Frédéric Morin, Directeur adjoint de Phil@poste, Florence Fraboulet, Directrice de l'ADPhile et Joëlle Amalfitano. La presse philatélique et les Editions Yvert et Tellier étaient également présents.

Le Conseil Fédéral s'est réuni pour procéder à l'élection du bureau de la fédération. Les candi-

dates ont été élus à l'unanimité : Président **Claude Desarménien**, Vice-président **Bernard Jimenez**, Secrétaire générale **Martine Divay**, Trésorier général **Michel Subra** (jusqu'alors conseiller fiscal de la FFAP, qui entre au bureau en remplacement de Marie-Chantal Serre), Trésorière Adjointe **Anne-Marie Schneider**. Membres : **Jean-François Duranceau**, **Jean-Pierre Gabillard**, **Jacques Probst** et **Claude Troboë**.

Rendez-vous en 2019 à Montpellier.

Hommage au Général Henri GOURAUD

En septembre 2015, après le succès rencontré par notre manifestation « centenaire des batailles de Champagne de 1915 », nous avons déjà en tête de marquer aussi l'année 2018, centenaire de la fin de la première guerre mondiale, dont le sol de notre région garde toujours les traces.

L'idée nous est venue de mettre en avant un homme, le commandant de cette armée de Champagne qui joua un si grand rôle dans l'offensive victorieuse de juillet à novembre 1918 : le Général Henri GOURAUD.

Elevé dans un esprit de revanche puis devenu officier colonial, Henri Gouraud (1867-1946) a pratiqué la « petite guerre » durant vingt ans en Afrique allongeant ainsi d'autant son expérience d'entrée en guerre. De ce fait, en 1914, il dispose d'une pratique guerrière certaine lui permettant d'emblée de multiplier les expériences sur différents fronts (Argonne, Dardanelles, Champagne), avec des troupes variées (coloniaux, Garibaldiens). Gravement blessé aux Dardanelles, amputé du bras droit, le général Gouraud reprend du service en menant d'abord une opération diplomatique en Italie.



Le 13 décembre 1915, il est nommé à la tête de la IV^e armée en remplacement du Général DE LANGLE DE CARY. C'est au cours de l'année 1916 qu'il décide d'installer son quartier général à CHALONS-SUR-MARNE dans une maison située 1 route de Metz. À la fin de cette année 1916, il est appelé à remplacer Lyautey au Maroc au moment où ce dernier est nommé ministre de la Guerre. À son retour en juillet 1917, il s'impose définitivement comme le chef de la IV^e armée française en Champagne.

En application des directives de Pétain, Gouraud met alors en place les structures permettant d'arrêter le *Friedensturm* ou « assaut pour la paix » de Ludendorff le 15 juillet 1918, laissant ainsi à Foch la possibilité d'engager la dernière contre-offensive alliée qui débute le 26 septembre. Après 17 jours de combats, l'Armée de Champagne aura délivré 80 villages, fait 21 000 prisonniers, pris 600 canons et 3 500 mitrailleuses. Elle poursuivra son action jusqu'au 11 novembre, délivrant notamment Vouziers, Sedan et Mézières.

En remerciement de ce combat, consécration suprême, le général obtint le droit d'entrer le premier à Strasbourg avec son armée le 22 novembre 1918. Devenu malgré lui l'un des porte-parole des mutilés de la guerre, Gouraud ne cessera, dans une longue sortie de guerre, d'œuvrer pour la mémoire de ses soldats, en particulier Français et Américains, morts sur le front de Champagne. L'ossuaire de Navarin, érigé en 1924, deviendra ainsi pour lui et ses hommes un lieu de commémoration incontournable. C'est dans ce sanctuaire qu'il repose au milieu de ses soldats.

Ci-contre le portrait du Général réalisé spécialement par Roland IROLLA pour illustrer les souvenirs qui seront édités en septembre prochain. « Il était une fois un général dont on ne pouvait plus oublier le visage lorsqu'on l'avait un jour rencontré ou même seulement aperçu. Une barbe rude, une moustache poussée sans contrainte, le front droit et deux yeux extraordinairement clairs, d'un bleu très pâle, coiffé de son képi qu'il portait légèrement rabattu sur le front, à la mode de naguère, et un peu incliné sur l'oreille gauche. » (Le Général GOURAUD - PALUEL-MARMONT - Librairie PLON - 1937)



Timbre du TCHAD, le seul à ce jour consacré au Gal GOURAUD



Avec l'accord de l'ASMAC (Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne) et la ville de CHALONS, avec le soutien de Souvenir Français, nous organiserons deux bureaux temporaires :

le samedi 22 et le dimanche 23 septembre sur le site du monument de Navarin entre Souain-Perthes-les-Hurlus et Sommepy-Tahure.

le jeudi 27 et le vendredi 28 septembre à Châlons-en-Champagne dans le hall de l'Hôtel de Ville.



Le Timbre-poste par G. Billat (troisième partie)

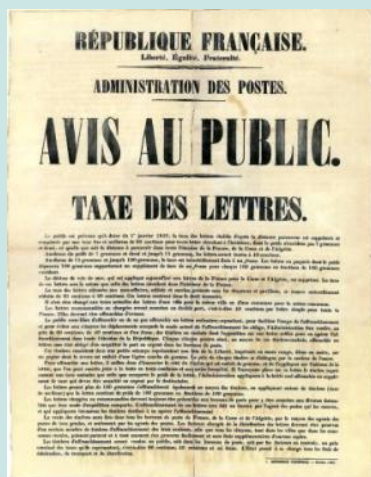
La réforme postale



(1) Le « Penny black » émis en 1840



(2) Etablissement de la Petite Poste par Renouard de Villayer (1653)



(3) Annonce de la réforme postale en France le 16 décembre 1848



(4) Timbres émis le 1er janvier 1849



(5) Timbres émis en juillet 1850

••• La taxe des lettres étant trop onéreuse, le public s'ingéniait en contravention au monopole du transport des correspondances par l'administration des Postes (arrêté des Consuls de prairial an IX), à confier son courrier à des voituriers ou à des voyageurs qui consentaient à servir d'intermédiaires. En 1837, il y avait environ 15% des lettres transportées en fraude. Pour pallier ces inconvénients, il convenait donc d'unifier les tarifs, de percevoir la taxe au moment du dépôt de la correspondance.

Ce fut la réforme que Rowland Hill réussit à faire appliquer, en Grande-Bretagne, en mai 1840. Il ne fut plus perçu qu'un penny pour une lettre simple dans toute l'étendue du Royaume Uni. Cette taxe était représentée par une vignette d'environ un pouce carré, gravée à l'effigie de **la Reine Victoria (1)** et collée par l'expéditeur sur la lettre elle-même. Ce fut le premier timbre-poste. Mais était-ce vraiment le premier ?

En 1653, Renouard de Villayer, qui fut aussi l'inventeur de l'ascenseur, obtint du Roi Louis XIV, contre une somme de 50 000 francs, le privilège de porter les lettres à Paris, d'un quartier à l'autre (2). A cet effet, il fit installer de nombreuses boîtes à lettres au coin des rues. Les lettres, levées trois ou quatre fois par jour, étaient centralisées au Palais de Justice puis portées à leur adresse, moyennant une taxe uniforme de un sol. Cette taxe était payée par l'expéditeur qui recevait en échange un billet de port payé, ancêtre du timbre. Ce billet était « *attaché à la lettre ou mis autour de la lettre ou passé dans la lettre* ». Il n'a pas été possible de retrouver un seul de ces billets ayant échappé à la destruction. Ce système n'existait plus en 1662.

En effet, jusqu'en 1948, on ne pouvait envoyer une lettre à une personne habitant la même ville. Ainsi une lettre mise à la boîte à Paris pour un parisien, était jetée au rebut. On estimait qu'un domestique ou qu'un des nombreux petits savoyards qui battaient le pavé parisien pouvait se charger de la transmission.

Nos vignettes postales depuis 1848

Le premier ancêtre de notre timbre actuel date son état civil du 24 août 1848. Il naquit à l'Assemblée Nationale et le procès-verbal de la séance où fut notifiée sa venue au monde porte les signatures de Cavaignac « chef du pouvoir exécutif », du président et des secrétaires de l'Assemblée. Une décision du ministre des Finances fixait, quelques jours après, les détails relatifs à l'émission du premier timbre français (3), et l'administrateur général des Postes, Etienne Arago, eut charge d'assurer le choix du type et sa fabrication. Le projet présenté par Monsieur Barre père, graveur général des Monnaies, fut adopté.

Le dessin (*une tête de profil, le front ceint d'une couronne faite d'épis de blé, de feuilles et de grappes de raisin, et de lauriers*) fut gravé au burin directement sur acier. Les planches destinées au tirage furent établies par Monsieur Hulot au moyen de la galvanoplastie. Enfin, le tirage du premier timbre français s'effectua par les soins de Monsieur Tacquin, imprimeur. La couleur adoptée d'abord fut la teinte noire pour la vignette de 20 centimes et rouge pour celle de un franc (4).

Mais très rapidement, l'administration décida de modifier les teintes primitives. Le bleu remplaça le noir pour la première catégorie, et le carmin se substitua au rouge clair pour la seconde.

Effigie et couleurs républicaines ne durèrent que peu de temps. Louis-Napoléon venait d'être élu à la présidence et déjà se préparait le coup d'Etat. Le 15 mai 1850, la taxe des lettres était portée à 25 centimes et, dans le courant de juillet, une nouvelle émission avait lieu. Les timbres de 25 centimes, tirés le 1^{er} juillet, gardaient la couleur bleue mais avec une nuance plus foncée, le 10 centimes bistre jaune émis le 23, ainsi que le 15 centimes vert (5). •••

Le Timbre-poste par G. Billat (troisième partie)

Nos vignettes postales depuis 1848 (suite)

••• Six mois après, nouvelles modifications : une loi en date du 3 janvier 1852 étendit aux timbres-poste la prescription déjà en vigueur pour les monnaies. La *République* disparut pour faire place au *Prince-Président*. L'effigie fut encore gravée par Monsieur Barre, qui ne modifia pas cependant le cadre du timbre de 1849. Deux émissions seulement eurent lieu le 12 août 1852 : celles du 10 centimes bistre jaune et du 25 centimes bleu (6).

L'Empire est rétabli à la suite du plébiscite de novembre 1852, et le 2 décembre, le jour même de la proclamation du nouveau régime, un décret modifie, pour les monnaies comme pour les timbres, la légende : « empire français » au lieu de « république française ». Le type resta le même et quatre tirages eurent lieu en 1853 : 10 centimes bistre, 1 franc carmin, 40 centimes orange (7) et 25 centimes bleu. La taxe des lettres était modifiée elle aussi : le prix du port, de Paris pour Paris, fut abaissé de 25 centimes à 20 centimes. Nouveaux tirages en 1854 : la couleur du 20 centimes est toujours bleue et le cadre demeure rectiligne (*nota : les timbres restent non dentelés*).

C'est dans la période de 1859 à 1862 que les premiers timbres dentelés font leur apparition en France après avoir été utilisés en Angleterre dès 1854. Dans les premiers jours d'octobre 1862, les six valeurs des timbres en cours parurent dentelées (8). Mais, entre temps, les monnaies avaient subi une modification : Le profil du *Président devenu Empereur* avait fait place à l'effigie d'un *Napoléon lauré* (9), et un décret du 7 juin 1861 avait prescrit le même changement pour les timbres-poste.



Après le désastre de 1870, la chute de l'Empire. La République redevient le régime politique de la France et son effigie reparait sur les timbres. A partir du 11 octobre, la Monnaie livre une nouvelle émission qui reproduit le dessin adopté en 1849. Puis vient le siège. Les communications sont interrompues entre la capitale et la province. C'est la période où l'on essaie les modes de correspondance les plus divers : cartes et lettres expédiées par ballons (10), corps flottants confiés à la Seine (11) (bûches, boules de liège ou de verre) et qui devaient être recueillis au passage dans Paris par des filets spéciaux, messages envoyés par des pigeons voyageurs.

Le retour à la fabrication des timbres est décidé le 22 octobre 1870, et c'est à Bordeaux qu'aura lieu l'émission (12), d'après un modèle fait à Paris et *oblitéré à Tours (???)*. C'est une copie du type « République » de 1849, avec quelques différences de détail.

Pendant la Commune, l'affranchissement des correspondances postales s'est fait au moyen de timbres français de l'Empire retrouvés à la Monnaie, en même temps que les planches à l'effigie de la « République ». Jusqu'en 1875, le profil de Cérès figura sur toutes les séries émises avec quelques modifications de détail. •••

A suivre dans la prochaine Lettre d'Information



(6) Emission « Présidence » de 1852



(7) Timbres de l'émission « Empire » de 1853



(8) Première série de timbres dentelés (1862)



(9) A partir de décembre 1862, l'effigie de l'Empereur portera les lauriers de la victoire ... jusqu'en 1870.



(10) La poste par ballons
journée du timbre 1855



(11) Boule de Moulins
journée du timbre 1979



(12) Emission de Bordeaux (1970)